

20220607 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2022/06/07/lyon-jeunes-migrants-chemineur-vont-lever-camp/>
[Actualité](#)



À Lyon, les jeunes migrants du squat le Chemineur vont lever le camp

Installés depuis juin 2021 dans un squat à la Croix-Rousse à Lyon, le Chemineur, de jeunes migrants vont finalement quitter les lieux. Le collectif « soutiens/migrants » a négocié avec la Métropole de Lyon qui va les prendre en charge avec l'aide de la préfecture. Un dispositif bienvenu mais encore insuffisant pour s'occuper de tous les jeunes migrants en situation de recours pour être reconnus mineurs sur le territoire.

L'AUTEUR



Marie Allenou

Journaliste à Rue89Lyon

[Plus d'articles](#)

Le bras d'une grue passe et repasse au-dessus du Chemineur. Les bruits de travaux dans le bâtiment voisin créent un désagréable fond sonore. Dans ce squat, ouvert par le collectif « soutiens/migrants Croix-Rousse », une cinquantaine de jeunes migrants ont trouvé refuge.

Considérés comme majeurs après une première évaluation de la Métropole de Lyon, ils se disent mineurs et ont formulé des recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs non-accompagnés (MNA). Alors que, depuis un an, 350 jeunes sont passés par le Chemineur, les habitants et leurs soutiens vont lever le camp.

Le 4 juillet, la Métropole de Lyon va reloger ces 55 jeunes. La collectivité compte ouvrir un dispositif de 40 places pour les prendre en charge le temps de leur recours. En attendant de pouvoir en bénéficier, les quinze restants seront logés à l'hôtel. Le dispositif a pour vocation de devenir pérenne et d'accueillir ensuite d'autres jeunes.

La Métropole de Lyon crée un lieu d'accueil pour jeunes migrants

Depuis novembre 2020, un lieu semblable existe déjà : [la Station](#). La Métropole y consacre 52 places aux jeunes migrants en recours. Encadrés par une association, 80% d'entre eux sont reconnus mineurs à l'issue de la procédure. Depuis mai 2021, les collectifs et associations demandent la création d'une « Station 2 ».

Sébastien, militant au collectif « soutiens/migrants », salue ce premier pas mais estime qu'il faudrait encore plus de places pour gérer le flux d'arrivées :

« On est contents mais il a fallu un an pour arriver à ça et c'est très long. Et ce n'est pas assez. Ce n'est pas du tout un puits sans fond, les jeunes ne restent pas très longtemps mineurs en recours, environ quelques mois. Nous, on estime qu'il manque environ 150 places. »

Car le Chemineur n'est pas le seul lieu qui accueille ces « mineurs », selon le terme qui indique qu'ils ne sont, administrativement, ni majeurs ni mineurs. Un second squat à la Croix-Rousse, « chez Gemma », en accueille une quarantaine. Deux lieux mis à disposition par la mairie de Lyon permettent d'en loger une trentaine. Enfin, une autre trentaine de jeunes dort dans une salle municipale du 1er arrondissement, disponible seulement la nuit.

Lire aussi sur [Rue89Lyon](#)

*[\[Reportage photo\] Lyon 4e : une après-midi avec les jeunes migrants du Chemineur](#)
[Jeunes migrants à Lyon : vers un deuxième squat type « Maurice-Scève » ?](#)*

Contactée, Lucie Vacher, vice-présidente à la Métropole de Lyon, confirme l'ouverture d'une deuxième station. « Elle devrait être effective pour l'été », indique-t-elle. Peu bavarde sur le sujet, elle précise qu'il s'agira d'un dispositif commun où Métropole et Etat s'investiront à part égale. Si la Station 1 est entièrement financée par la Métropole, la collectivité locale souhaitait l'implication de l'État dans ce second dispositif.

Le squat de jeunes migrants en procès à la cour d'appel de Lyon

Le Chemineur va donc fermer prématurément. Les habitants avaient obtenu un [délai de 14 mois](#) lors du procès qui les opposait au propriétaire du bâtiment, le bailleur social de la SNCF, ICF Habitat. L'ouverture de la « Station 2 » a été décisive pour le collectif, qui a négocié avec la Métropole et le bailleur pour fixer les conditions de son départ.

Les jeunes et le collectif vont cependant devoir faire face à un second procès. Ce mercredi 8 juin, l'affaire repasse devant la cour d'appel de Lyon, sur demande du bailleur. ICF Habitat souhaite détruire le bâtiment, vétuste, pour y construire des logements sociaux. Les travaux ont déjà débuté sur le reste de la parcelle. Un projet auquel le collectif ne souhaite pas faire obstacle.

Pour ce procès, l'enjeu est moins grand pour le collectif, qui ne joue pas la pérennité d'un toit pour les jeunes. Ses membres espèrent simplement ne pas être condamnés à payer d'indemnités.



Les collectifs et associations qui encadrent les jeunes mineurs du Chemineur ont organisé une conférence de presse pour alerter sur la situation de ces jeunes migrants. ©Marie Allenou/Rue89Lyon

« On demande aux institutions d'anticiper avant qu'on soit obligé de faire un nouveau campement »

La bonne nouvelle de la création d'une Station 2 ne suffit pas à rassurer les militants et les « mijeurs ». Sébastien craint l'arrivée de la saison estivale :

« On s'inquiète pour l'été car il y a peu d'audience chez le juge des enfants, et donc peu de prises en charge et de places qui se libèrent dans le dispositif. On demande aux institutions d'anticiper la situation et de prévoir des solutions avant qu'on soit obligés de faire un campement ou un nouveau squat. On a encore un mois pour faire quelque chose. »

Alors que les élections législatives approchent (12 et 19 juin prochains), le Chemineur a vu défiler plusieurs candidats de gauche de la 2e circonscription. Le collectif et les habitants leur ont adressé à tous la même revendication : l'inscription d'une présomption de minorité dans la loi, et donc d'une prise en charge systématique.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Hubert Julien-Laferrière, député versatile de la Nupes à Lyon, contesté par un antifa et des dissidents](#)

L'objectif est d'éviter la remise à la rue de jeunes après leur première évaluation, surtout lorsqu'une grande partie est ensuite reconnue mineur par un juge. Autre chantier d'ampleur : le collectif demande un changement de méthode dans l'évaluation de la minorité des jeunes par Forum Réfugiés, association mandatée par la Métropole de Lyon.

Des revendications encore loin d'aboutir, qui se heurteront sûrement au manque de places dans les « Stations » ou dans les services de l'enfance de la Métropole.